



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION  
BASSE-NORMANDIE



Caen, le 4 juillet 2011

## Communiqué de presse

### **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles : L'Etat, le Rectorat et la Région s'engagent ensemble**

**Didier Lallement, Préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du Calvados, Catherine Sarlandie de La Robertie, Recteur de l'académie de Caen, Chancelier de l'université de Caen Basse-Normandie et Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie ont signé ce jour à l'Abbaye-aux-Dames à Caen le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)- dont les priorités portent sur l'éducation et la formation pour tous.**

Le nouveau contrat a été approuvé à l'unanimité le 10 juin par le Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – CCREFP, le 20 juin par le CESER et le 24 Juin par l'Assemblée Plénière de la Région.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie du 24 novembre 2009, et à l'instar de ce que la Région avait mis en œuvre en 2006 lors de l'élaboration du PRDFP 2006-2010, l'élaboration du CPRDFP a été réalisée de manière participative et pragmatique dans une large concertation avec tous les partenaires concernés.

#### **Le CPRDFP porte 3 principales ambitions :**

- le renforcement du dialogue avec les branches professionnelles, pour détecter les métiers émergents et en développement et coordonner en région l'offre d'information et d'orientation en direction de tous les publics,
- le renforcement de l'attractivité des filières de formation professionnelle, sur l'accès des jeunes et adultes au meilleur niveau de formation et de qualification et sur la lutte contre toutes les discriminations,
- l'animation territoriale des questions de l'emploi et de la formation, telle que développée par les Comités Locaux Emploi-Formations.

#### **Ses priorités d'actions sont :**

- la coordination des différentes politiques d'orientation et de formation menées en région. Pour ce faire, le CCREFP, qui réunit l'Etat, la Région, les partenaires sociaux, les représentants des chambres consulaires et du CESER, devient l'instance de dialogue en région.
- la préparation des formations aux métiers de demain, en partenariat avec les branches professionnelles et les chambres consulaires – (ex : les métiers de l'économie verte),

- le développement des compétences linguistiques en région (ex : mise en place d'une certification spécifique en langues pour les jeunes au moment où ils quittent le système éducatif, d'ores et déjà initiée avec le Rectorat),
- le développement du numérique (ex : Environnement Numérique de Travail, les formations ouvertes et à distance...),
- la mobilisation des moyens du programme d'investissements d'avenir pour les formations en alternance,
- la mise en place d'équipements et de dispositifs favorisant la réussite des plus démunis (internats d'excellence, passerelles, etc)

*« Ce nouveau contrat est le fruit d'un travail collectif avec tous les acteurs de la formation et de l'emploi. Aujourd'hui, il engage la Région mais aussi l'Etat et le Rectorat dans des objectifs communs. Il doit ainsi permettre de donner aux jeunes bas-normands les moyens d'aller le plus loin possible dans leurs cursus de formation, en lien avec les réalités du marché de l'emploi et les spécificités du territoire »* a souligné Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie.

*« Je compte sur ce nouveau contrat, élaboré en collaboration, pour donner de l'ambition à tous nos jeunes par une meilleure connaissance des métiers et des filières de formation et une augmentation du niveau de qualification »* précise Catherine Sarlandie de La Robertie, Recteur de l'académie de Caen.

*« Je me réjouis qu'aujourd'hui à Caen, la signature du CPRDF, grâce à nos engagements à tous, à notre volonté de dialogue et de renforcement des partenariats marque, pour chacun d'entre nous une nouvelle étape, un nouveau départ, pour la mise en œuvre, autour d'objectifs partagés, des politiques de formations professionnelles, au service des personnes, de l'économie, et des territoires bas-normands »* a conclu Didier Lallement.

**Contacts Presse :**

Région : Caroline Monnot – tél : 02 31 06 96 27 – 06 30 94 10 35

Préfecture de la région : Stéphanie Boulent de la Fuente – tél 02 31 30 66 12

Rectorat : Fanny Houillier – tél 02 31 30 16 35